



LUNDI 21 AVRIL 2025

www.obea.fr

Les marchés de l'ordonnance du 6 juin 2005

OBJECTIFS

- Comprendre les règles fixées par l'ordonnance
- Sécuriser la réalisation des achats
- Choisir la bonne procédure et la mettre en Œuvre

PUBLIC

Acheteurs des établissements soumis à l'ordonnance de 2005

PROGRAMME

1- La réglementation applicable aux établissements non soumis au code des marchés publics

- Les obligations européennes
- L'ordonnance du 6 juin 2005 et les décrets du 20 octobre et 30 décembre 2005 modifiés
- La loi du 20 juin 2011

2- La préparation du marché

- La définition du besoin
- L'allotissement des marchés de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Le contenu du DCE

3- Le choix de la procédure

- Le calcul des seuils de publicité et de mise en concurrence
- Les marchés inférieurs aux seuils européens
- Les différents modes de passation des marchés :
 - Appel d'offre ouvert et appel d'offre restreint
 - Les procédures négociées
 - Le dialogue compétitif
- Le système d'acquisition dynamique
- Les enchères électroniques

4- Choisir le titulaire

- Les critères d'analyse des offres
- L'analyse des candidatures
- L'information des candidats

5- L'exécution du marché

- Les modifications en cours d'exécution et la gestion contractuelle de ces modifications
- L'exécution administrative et financière du marché cadre

TOUTES LES SESSIONS